

Le chantier des espaces verts à Montgauzy est achevé

Le Pôle jeunesse, en partenariat avec l'OPH Ariège, vient de terminer le chantier des immeubles du Belvédère, à la grande satisfaction des résidents.

Mardi 28 novembre, le Pôle agglomération adolescence jeunesse information prévention (PAAJIP) recevait en ses locaux l'Office public de l'Ariège (OPH), dans le cadre de leur partenariat. Celui-ci comprend notamment les chantiers qui sont confiés aux jeunes pour l'embellissement extérieur des immeubles, propriétés de l'OPH.

Dernièrement, il s'agissait des immeubles du Belvédère, sis avenue de l'Europe, quartier de Montgauzy, à Foix. Les travaux concernaient le réaménagement des espaces extérieurs et notamment les espaces verts. Le chantier s'est étalé du mardi 21 novembre au 28 novembre.

Une quinzaine d'adhérents au pôle jeunesse, dans le cadre du contrat engagement jeunes ruptures (CEJR), étaient réunis en toute convivialité. Monsieur Billières et Fabien Guichou, respectivement président du conseil d'administration du PAAJIP et directeur de cette même structure, accueillait Thierry Tourtoulou, directeur de l'OPH, et Élo-



Le groupe des jeunes jardiniers et leurs accompagnants du PAAJIP et de l'OPH Ariège. // Photo DDMA. C.

die Chalopin, directrice adjointe. Étaient présents également Sylvain Maxime et Romain de l'OPH, Melki Benackcha, directeur du chantier, et Denis d'Infos jeunes 09.

Thierry Tourtoulou a assuré que «dès qu'on est sollicité, on s'inscrit dans le dispositif avec sérieux et engagement». Il a rapporté les propos des locataires des immeubles du Belvédère, particulièrement satisfaits du travail effectué par les jeunes en CEJR. Quelques-uns ont pris la parole : «C'était fatigant, mais intéressant pour notre avenir immédiat».

Un chèque pour un séjour

Le PAAJIP a rappelé la signification du CEJR : «Il s'agit d'un parcours individuel et collectif à la fois, destiné aux jeunes sortis du système sco-

laire». En pratique, il s'agit d'une passerelle destinée à entrer dans la vie professionnelle sans entraîner de véritable rupture de longue durée, toujours préjudiciable à ces âges-là (de 18 à 25 ans environ). Ce contrat a une vraie valeur sociale à caractère individuel, qui doit provoquer l'épanouissement privé et pré professionnel.

Monsieur Billières a remis un chèque d'un montant de 750 €, dont 500 € serviront à préparer un séjour en Afrique au Togo sous la dénomination «jeunesse, solidarité, internationale», planifié lors des vacances de Pâques 2024. Il portera sur des échanges internationaux avec des jeunes Togolais, pour une durée de 10 à 15 jours.

André Chaxel